

Dossier de presse

Juin 2019

A Compiègne

Accroissement naturel

6,5 m³/ha/an

Récolte depuis le début
de l'aménagement (2012)

5,5 m³/ha/an

En Picardie



+ 8 %
de surface
forestière
en 15 ans

(Source : Agreste)



La part de **très
gros bois dans
les forêts
domaniales
picardes** est :

3 X importante

que celle de la forêt française.

(Source : IFN)

HALTE AUX INFOX SUR LES FORETS DE COMPIEGNE - LAIGUE - OURSCAMP !

Pétition, manifestation, courriers, fausses informations, diffamations sur les réseaux sociaux... Au mois d'avril, le collectif « SOS forêt de Compiègne » a multiplié les excès en tous genres et a diffusé des contre-vérités sur la gestion de la forêt.

Parallèlement, les agressions à l'encontre des forestiers, et les dégradations de matériel ou d'équipements touristiques se sont multipliées. Ces forestiers, professionnels et passionnés de la forêt, attachés à sa préservation, ont été très affectés par ces attaques.

L'ONF, en tant que gestionnaire, dit STOP et souhaite rétablir les faits.

LA FORET DE COMPIEGNE EST SUREXPLOITEE : FAUX !

En forêt de Compiègne, la récolte annuelle est inférieure à l'accroissement biologique et aux prévisions du plan de gestion : depuis 2012, chaque année, on stocke entre 10 et 15 000 m³ de bois supplémentaire en forêt.

Que se passe-t-il en forêt de Compiègne ?

Un âge avancé, du vent, des insectes, des champignons, du sable et moins d'eau... qui provoquent des dépérissements sévères sur les arbres.

Les hautes futaies de la forêt de Compiègne sont issues de plantations réalisées au 19^e siècle. Agées et trop serrées, elles ont été et sont encore régulièrement **déstabilisées par les tempêtes** successives (1 million de m³ renversés de 1985 à 1995).

Plusieurs milliers d'hectares de hêtres et de chênes, installés sur des sables qui ne retiennent pas l'eau, ressource moins abondante que par le passé, dépérissent. Par ailleurs, les sols des forêts de Compiègne et Laigue sont **infestés par les hannetons** dont les larves consomment les racines, et les adultes le feuillage, fragilisant un peu plus les arbres.

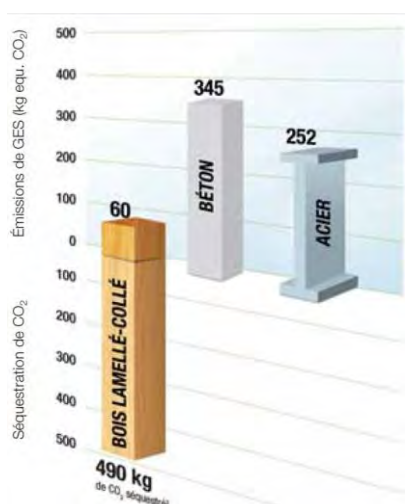
Enfin, de Compiègne à Ourscamp, **les frênes sont décimés par la chalarose** (champignon) **et les épicéas dévorés par le scolyte** (insecte) qui détruisent de nombreux peuplements au Nord de la France et à l'échelle européenne. Ce sont ainsi près de 700 hectares qui sont concernés par ces deux fléaux.

.../...

Dossier de presse

Juin 2019

Bilan carbone d'une poutre en bois



<http://www.boisenergie.guidenr.fr/avantages-construction-bois.php>

Tenant compte de ces phénomènes et du mauvais état sanitaire de certains peuplements, l'ONF programme les coupes selon 2 priorités :

- ✓ **La sécurisation des sites fréquentés par le public** : c'est le cas des bords de route, des itinéraires de randonnée, du Grand Parc, des Beaux Monts, des étangs Saint-Pierre, etc. De fait, ces coupes sont par nature visibles puisque concentrées sur les zones touristiques. La sécurisation des Beaux Monts notamment, site d'exception, a été validée en comité de gestion, y compris par les deux associations qui dénoncent aujourd'hui les coupes en diffusant de fausses informations ...
- ✓ **La récolte des arbres dépérissant avant dépréciation et perte totale du bois**, évitant le gaspillage, d'une part des investissements passés, d'autre part d'une ressource renouvelable au rôle positif dans le cadre de la transition écologique et des stratégies bas carbone et de développement des bioéconomies.

Piège à carbone

Le CO₂ capté pendant la croissance de l'arbre reste piégé dans le bois une fois celui-ci coupé. Utiliser du bois, c'est lutter contre l'effet de serre.



Chaque année, la valorisation du bois exploité dans la forêt de Compiègne compense les émissions de CO₂ de 80 000 vols allers-retours Paris/New-York

.../...

Dossier de presse

Juin 2019



L'ONF COUPE PLUS DE BOIS POUR RENFLOUER SES CAISSES, ET EN PLUS LE BOIS PART EN CHINE : FAUX !

L'ONF a mis en place deux dispositifs pour privilégier l'approvisionnement des filières locales :

- ✓ en proposant des **contrats d'approvisionnement** aux scieries du territoire ;
- ✓ via le dispositif « **label Union européenne** » qui donne la priorité aux scieurs des lots à dominante bois d'œuvre de chêne s'engageant à transformer le bois dans l'Union européenne.

L'ONF **ne vend pas à l'export et en Asie**, mais uniquement aux professionnels de la filière française.

L'objectif, compte tenu du tissu de transformateurs sur le territoire, est de proposer le maximum de bois issus des forêts domaniales en **contrats directs**, selon le souhait du scieur de disposer d'un contrat, de la disponibilité de la ressource en forêt, et d'un accord sur les quantités, qualités, modalités de livraison et prix.

Cette garantie sur la ressource et les approvisionnements offre une visibilité pour les investissements nécessaires sur la chaîne de transformation.

La déclinaison de cette stratégie de valorisation du bois au plan local conduit actuellement à contractualiser 25 % environ des volumes issus des forêts du Compiégnois avec les transformateurs locaux.

Le reste est acheté par des professionnels qui exploitent sur pied, trient et alimentent également les marchés locaux, ainsi que des marchés à l'international.



100% des forêts domaniales sont certifiées PEFC (Programme européen des forêts certifiées), système de certification de gestion durable des forêts.

.../...

Dossier de presse

Juin 2019



• **20 espèces de chauve-souris** présentes en forêt de Compiègne sur 21 espèces en Picardie (la 21^e est littorale).



• Chaque année, l'ONF conduit des **opérations de sauvegarde des amphibiens** avec la SPFC et de nombreux bénévoles : 50 matinées de ramassage permettent à 3 000 batraciens d'être sauvés de l'écrasement sur les routes.



• **100 km de cours d'eau et 250 mares** font l'objet d'un plan de restauration pluriannuel en lien avec de nombreux partenaires.

LES COUPES EN FORET DETRUISENT LA BIODIVERSITE : ENCORE FAUX !

Aujourd'hui, **les forêts hébergent 80 % de la biodiversité terrestre** de métropole et sont **le principal conservatoire** de cette richesse.

L'essentiel de la biodiversité terrestre est présente en forêt, également refuge de nombreuses espèces de plaine. Le réseau européen de conservation des habitats et des espèces à l'échelle européenne, dit Natura 2000, est largement implanté dans les forêts publiques, traduisant la qualité des milieux.

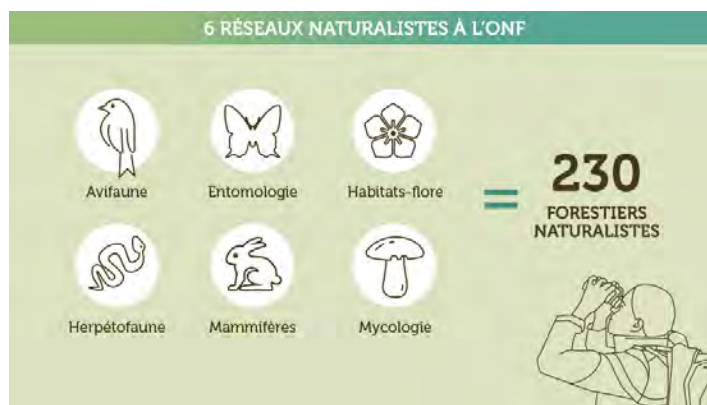


100% des forêts du Compiégnois sont intégrés au réseau écologique européen Natura 2000 pour la richesse des habitats et des oiseaux. De nombreuses actions sont conduites la conservation des espèces et de leur milieu.

Ceci est la meilleure reconnaissance de **l'action positive des forestiers**, depuis de longues années, à l'inverse des messages simplistes et faussement scientifiques d'un collectif qui ne produit **aucune donnée concrète à l'appui de ses propos**.

Cette biodiversité ne décline pas, et des études indépendantes montrent qu'en offrant des milieux variés, les coupes permettent à **une biodiversité complémentaire** et originale de prospérer. Certaines espèces d'oiseaux, d'insectes, de mammifères, etc. ont besoin de la lumière de ces milieux ouverts pour leur cycle de vie.

L'ONF dispose d'un des plus grand réseau de réserves biologiques, reconnu et envié à l'international, ainsi **qu'un réseau de 230 experts naturalistes de haut niveau**, répartis sur tout le territoire, également reconnu.



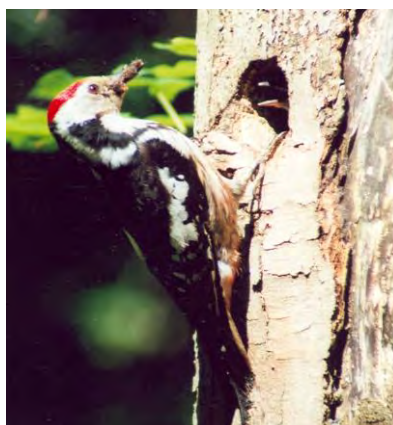
.../...

Dossier de presse

Juin 2019



• 500 ha de très vieux bois sont conservés en forêt de Compiègne, au-delà des objectifs fixés par le ministère en charge de l'écologie.



• Selon la dernière étude de l'INRA et du Muséum, les populations d'oiseaux sont stables dans les forêts françaises depuis 30 ans, alors qu'elles chutent partout ailleurs. Les forêts du Compiégnois abritent de nombreuses espèces emblématiques : pics, bondrée apivore, pie grièche, martin pêcheur, etc.



→ Un dialogue avec de nombreux partenaires

Dans les forêts du Compiégnois, les forestiers de l'ONF mènent quotidiennement de nombreuses actions favorables à la biodiversité : diversification des essences d'arbres, maintien de vieux arbres, plan d'actions pour les chauves-souris, les batraciens, les plantes, les insectes, les mares et les ruisseaux, les sites écologiques, lutte contre les espèces invasives, régulation du gibier en lien avec les chasseurs, etc.

Ce travail est rendu possible grâce aux échanges fructueux avec de nombreux acteurs de l'environnement : association pour la Sauvegarde des forêts du Compiégnois, Association des entomologistes de Picardie, Picardie Nature, Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques de l'Oise, Fédérations des chasseurs de l'Oise, Centre permanent d'initiation à l'environnement, Conservatoire des espaces naturels de Picardie, Conservatoire botanique national de Bailleul, Syndicat mixte Oise Aronde, bureaux d'études en environnement...

L'agence de l'eau, le Département de l'Oise, l'Etat, l'Europe, et quelques mécènes financent ces nombreuses actions à nos côtés.

→ Au-delà de la biodiversité, des groupes thématiques et des comités de suivi réunissant élus, associations, acteurs du tourisme... travaillent collectivement pour une stratégie de valorisation touristique au service du territoire et des habitants. Les dimensions « forêt et santé » et « patrimoine historique » sont également au cœur de ces réflexions.

Beaucoup d'associations locales travaillent activement et positivement pour la forêt : elles participent au ramassage des déchets, à l'entretien des poteaux de carrefour et des éléments patrimoniaux de la forêt, à la connaissance du patrimoine écologique et historique, sensibilisent les jeunes et la population à l'environnement, organisent des conférences, participent aux opérations de gestion écologique et forestière, etc.

Ce sont ces dernières, discrètes mais nombreuses, que les forestiers de l'ONF souhaitent saluer, remercier et soutenir, pour construire avec elles les forêts de demain.

.../...

Dossier de presse

Juin 2019



Semis de chêne abroué par le gibier.



Plant protégé par un grillage contre le gibier.

LA POPULATION DE CERF EST EN DANGER : TOUJOURS FAUX !

Symbole des forêts en France, l'Office national des forêts est attaché à la préservation de cet animal emblématique dans une proportion compatible avec la pérennité de l'écosystème forestier.

Bien qu'étant un animal de steppe au plan écologique, le cerf s'est réfugié en forêt pour y trouver un milieu plus hospitalier que son milieu naturel. C'est un « tondeur » qui **consomme jusqu'à 15 kg de végétaux frais** par jour. En consommant les jeunes pousses, il compromet le renouvellement de la forêt et sa diversité floristique dès lors que les populations sont trop nombreuses.

Une forêt publique sur trois voit son renouvellement dégradé ou compromis compte tenu d'une surabondance d'animaux sauvages : ces déséquilibres occasionnent 30 M€ de surcoût de gestion (pose, entretien et dépose de protections, retard de croissance, reprise des plantations, etc.). **La forêt de Compiègne en fait partie.**

Par ailleurs, ces surdensités provoquent **des dégâts aux cultures, des collisions routières et ferroviaires** (et les dizaines de millions d'euros de dépenses associées), et favorisent la dispersion de certaines maladies à l'homme (ex : maladie de Lyme par dispersion des tiques) ou aux élevages (tuberculose bovine).

La commission départementale de gestion de la faune et de la faune sauvage de l'Oise, réunissant les chasseurs, les forestiers, les agriculteurs, les services de l'Etat, les associations, a validé **le principe d'une baisse de la population de cerf en forêt de Compiègne** et les cibles associées en avril 2016. Les différents indicateurs de suivi montrent que nous sommes sur la bonne trajectoire validée collectivement.

En France, les populations de cerf ont été multipliées par 10 en 40 ans et son aire de répartition par 2 en 20 ans.

.../...

Dossier de presse

Juin 2019



Quelques chiffres

En France

- La moitié seulement de la production biologique annuelle est prélevée chaque année.
- En 200 ans, la surface forestière a été multipliée par 2, et son volume sur pied par 8.

La filière forêt bois

- Une bioéconomie d'avenir, durable et circulaire, aux performances incomparables dans le cadre de la transition écologique.
- Qui fournit **440 000 emplois en France et 40 000 en Hauts-de-France**, en milieu rural et non délocalisables.

La forêt française stocke 15 % des émissions annuelles de gaz à effet de serre (GES) dans les arbres et le sol. Grâce à la valorisation du bois, qui prolonge le stockage du carbone et réduit l'utilisation des ressources fossiles, la filière forêt bois améliore l'effet puits de carbone et porte à **25 % cette contribution à l'atténuation du réchauffement climatique.**

*Pour des informations régulières et authentiques
sur la gestion forestière,
retrouvez-nous sur onf.fr
et sur notre nouvelle page facebook
Forêt de Compiègne :*

*[https://www.facebook.com/
groups/foretdecompiegne/](https://www.facebook.com/groups/foretdecompiegne/)*



ONF – Agence de Picardie
15 avenue de la Division Leclerc
60200 Compiègne
www.onf.fr

Contact presse
Elise Michaud

elise.michaud@onf.fr
Tél. 03 44 92 57 62 ou 06 21 50 80 31